

SOMMAIRE

A - RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE

PROTECTION SOCIALE CONTRE LE RISQUE DE PRIVATION INVOLONTAIRE D'EMPLOI A10

- Différents régimes A10
- Régime conventionnel A11
- Régime de solidarité A12

ACTEURS CLÉS DE L'INDEMNISATION ET DU PLACEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI A20

- UNEDIC A20
- Pôle emploi A21

AUTRES INTERVENANTS EN MATIÈRE D'EMPLOI A30

- Le service public de l'emploi A30
- Le préfet A31

BASE LÉGALE DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE A40

- Convention et règlement annexe A40
- Annexes au règlement A41
- Recours possibles A42

CHAMP D'APPLICATION DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE A50

- Champ d'application territorial A50
- Salariés occupés hors de France A51
- Champ d'application professionnel A52
- Champ d'application secteur public A53
- Règles de coordination entre secteur privé et public A54

ALLOCATIONS SERVIES PAR LES INSTITUTIONS DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE A60

- Allocations du régime conventionnel A60
- Allocations du régime solidarité A61

FINANCEMENT DE L'ASSURANCE CHÔMAGE A70

- Financement par différentes contributions A70
- Contributions générales d'assurance chômage A71

B - ALLOCATION D'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI (ARE)

BÉNÉFICIAIRES – SALARIÉS INVOLONTAIREMENT PRIVÉS D'EMPLOI B10

- Cessation d'activité salariée a l'origine d'un chômage involontaire B10
- Fin de contrat à prendre en compte B11
- Indication du motif de la rupture B12
- Ouverture de droit en cas de chômage volontaire B13
- Rupture du contrat de travail au cours d'une période de mobilité volontaire sécurisée B14
- Présomption de démission en cas d'abandon de poste B15

CONDITIONS D'OUVERTURE DE DROIT B20

- Conditions d'affiliation B20
- Inscription comme demandeur d'emploi B21
- Recherche effective et permanente d'un emploi B22
- Conditions d'âge B23
- Aptitude physique à l'emploi B24
- Résidence sur le territoire relevant du champ d'application B25
- Annexes B26

DÉTERMINATION DE L'ALLOCATION JOURNALIÈRE B30

- Salaire journalier moyen de référence B30
- Calcul de l'allocation journalière B31

PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX B40

- Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) B40
- Contribution sociale généralisée (CSG) B41
- Participation financière à la retraite complémentaire B42
- Allocataires bénéficiaires du régime local d'Alsace-Moselle B43
- Prélèvements sur les allocations chômage B44
- Cas pratique - précompte des prélèvements sociaux B45

DURÉES D'INDEMNISATION B50

- Durées réglementaires B50
- Maintien de l'indemnisation jusqu'à l'âge de la retraite B51
- Réduction des durées d'indemnisation B52

PAIEMENT DE L'ALLOCATION	B60
▪ Point de départ de l'indemnisation	B60
▪ Modalités de paiement	B61
▪ Interruption du paiement	B62
SANCTIONS ENCOURUES - NON DÉCLARATION D'EXERCICE D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET FAUSSES DÉCLARATIONS/ATTESTATIONS MENSONGÈRES	B70
▪ Généralités	B70
REPRISE – RECHARGEMENT DES DROITS – NOUVELLE OUVERTURE DE DROITS	B80
▪ Reprise des droits	B80
▪ Droit d'option	B81
▪ Rechargement des droits	B82
▪ Ouverture d'une nouvelle période d'indemnisation pendant la période de mobilité volontaire sécurisée	B83
▪ Ouverture d'une nouvelle période d'indemnisation postérieurement à la période de mobilité volontaire sécurisée	B84
RÈGLES DE CUMUL DE L'ARE AVEC D'AUTRES PRESTATIONS	B90
▪ ARE et avantages vieillesse	B90
▪ ARE et pension d'invalidité	B91
▪ CUMUL DE L'ARE AVEC L'ACCOMPLISSEMENT DES TACHES D'INTERET GENERAL	B92
TRAITEMENT DES DEMANDES DE PRISE EN CHARGE AU TITRE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE	B100
▪ Demandes d'allocations et rechargement des droits	B100

C - ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI (PPAE)	C10
▪ Évolution dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi	C10
▪ Objet du projet personnalisé d'accès à l'emploi	C11
▪ Bénéficiaires du PPAE	C12
MISE EN OEUVRE DU PPAE (PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI)	C20
▪ Formalités liées à la définition du PPAE	C20
▪ Éléments constitutifs du PPAE	C21
▪ Évolution du PPAE selon la durée d'inscription	C22
AIDES ET MESURES ACCORDÉES PAR PÔLE EMPLOI	C30
▪ Objectifs et nature des aides	C30
▪ Les aides à la mobilité	C31
▪ Les aides à l'embauche	C32
▪ Les aides au développement des compétences	C33
▪ Plan rebond pour l'emploi	C34
▪ L'aide individuelle à la formation	C35
▪ Aides à l'emploi pour les bénéficiaires d'emplois d'avenir	C36
MESURES D'AIDE À LA REPRISE D'EMPLOI DE L'ASSURANCE CHÔMAGE	C40
▪ Incitation à la reprise d'emploi par le cumul de l'ARE avec une rémunération	C40
▪ Conditions de cumul de l'ARE avec une rémunération	C41
▪ Règles d'indemnisation en cas d'exercice d'activité salariée	C42
▪ Règles d'indemnisation en cas d'activités professionnelles non-salariées	C43
▪ Aide à la reprise ou à la création d'entreprise	C44

D - AUTRES PRESTATIONS DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE

ALLOCATION D'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI-FORMATION	D10
▪ Présentation générale	D10
▪ Conditions d'attribution	D11
▪ Indemnisation pendant la période de formation	D12
AUTRES INTERVENTIONS	D20
▪ Allocation décès	D20
▪ Aides pour congés non payés	D21
▪ Aide à l'allocataire arrivant au terme de ses droits	D22
LE CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE (CSP)	D30
▪ Présentation générale du dispositif	D30
▪ Obligations de l'employeur	D31
▪ Bénéficiaires	D32
▪ Procédure d'acceptation	D33
▪ Accompagnement et aides au reclassement personnalisé	D34
▪ Allocation de sécurisation professionnelle	D35
▪ Protection sociale des bénéficiaires d'un CSP	D36
▪ Fin du contrat de sécurisation professionnelle	D37
CHAPITRE EN RÉSERVE	D40

E - RÉGIME DE SOLIDARITÉ

ALLOCATION TEMPORAIRE D'ATTENTE

E10

- Généralités

E10

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ SPÉCIFIQUE

E20

- Salariés concernés
- Conditions d'attribution
- Montant de l'allocation
- Durée d'indemnisation

E20

E21

E22

E23

ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE

E30

- Objet de l'allocation complémentaire
- Montant de l'allocation

E30

E31

ALLOCATION ÉQUIVALENT RETRAITE

E40

- Généralités
- Conditions d'attribution
- Montant de l'allocation
- Indemnisation
- Allocation transitoire de solidarité

E40

E41

E42

E43

E44

RÉMUNÉRATION DE FIN DE FORMATION (RFF)

E50

- Généralités

E50

DISPOSITIONS COMMUNES AUX ALLOCATIONS DE SOLIDARITÉ

E60

- Conditions d'attribution et de maintien des droits au revenu de remplacement
- Demande d'allocation
- Paiement
- Cumul avec des revenus d'activité
- Incitation au retour à l'emploi des bénéficiaires des allocations de solidarité

E60

E61

E62

E63

E64

INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

E70

- Généralités

E70

F - DISPOSITIFS DE PRÉRETRAITE

PRÉRETRAITE PROGRESSIVE

F10

- Nature de la mesure F10
- Champ d'application F11
- Conclusion d'une convention FNE F12
- Passage à temps partiel F13
- Allocation de PRP F14
- Engagements de l'employeur F15
- Annexes F16

PRÉRETRAITE TOTALE

F20

- Nature de la mesure F20
- Champ d'application F21
- Conclusion d'une convention FNE F22
- Allocation spéciale du FNE (AS-FNE) F23
- Engagements de l'employeur F24
- Annexe I - Convention de préretraite totale - Synthèse F25
- Annexe II - Demande de convention d'AS-FNE F26
- Annexe III - Modèle de convention d'AS-FNE F27
- Annexe IV - Contribution financière de l'employeur et du salarié à une convention d'allocations spéciales du FNE F28

CHAPITRE EN RÉSERVE

F30

PRÉRETRAITE AMIANTE OU CESSATION ANTICIPÉE D'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS DE L'AMIANTE (CAATA)

F40

- Nature de la mesure F40
- Champ d'application F41
- Procédure d'entrée dans le dispositif de CAATA F42
- Allocation de préretraite amiante F43
- Annexes F44

X - Sigles utilisés

Y - ADRESSES UTILES

- Organismes divers Y10
- Organismes nationaux de Sécurité sociale Y20
- DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) - Régions Y30
- DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) - Départements Y40
- Dreets Outre-Mer Y50

Z - INDEX ALPHABÉTIQUE